

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Les vieilles demeures
du bourg de Pirmil*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micherth, qui compte 2994 titres à ce jour. « Quand, partant de La Suze, vous vous rendez à Pirmil, après avoir traversé de maigres sapinières, vous arrivez sur le bord de la Sarthe, écrit Louis Froger au début de son ouvrage. Vous la franchissez sur un pont large à peu près comme le bac sur lequel, il y a quelques années encore, le passeur emportait attelages et passagers. Puis, après avoir gravi le raidillon à l'extrémité duquel se rangent les quelques maisons du bourg de Fercé et son église, vous vous engagez sur un plateau où la route décrit des courbes incessantes, res-

par **Louis FROGER** et
Henri-Arsène DEVAUX

En 1361, Bertrand du
Guesclin y tint garnison

Outre l'église Saint-Jouin qui date du XII^e siècle et les ruines du château de Chenerru, Pirmil conserve le château de la Balluère dans son patrimoine architectural. Situé sur une petite colline, à deux kilomètres du bourg, sur la route de Tassé, l'édifice se compose d'un corps de bâtiment en pierre et de deux ailes, l'une du XIV^e siècle, l'autre du XV^e siècle. À son origine, les murs épais de la partie la plus ancienne, les douves et les oubliettes constituaient

une place forte qui eut une importance certaine durant la guerre de succession de Bretagne et la guerre de Cent Ans. En 1361, Bertrand du Guesclin y tint garnison, défendant les lieux contre Jean de Montfort, duc de Bretagne et allié du roi d'Angleterre. Il y aurait été reçu quelques années plus tard, en 1370, à son retour de la bataille de Pontvallain, par Jean du Fou, seigneur de Pirmil et exécuteur testamentaire d'Anne de Bretagne. Puis les lieux se transformèrent en demeure seigneuriale. La nouvelle aile édifiée à partir de 1470, par Mathurin de Launay, dont la famille occupa le château pendant deux cent quarante ans, comporte en particulier un monumental escalier hélicoïdal en pierre. Propriété de la famille de Lamboul entre 1710 et 1850 environ, le château, laissé à l'abandon, fut restauré à partir de 1923 par Madame Buvelot qui y créa un remarquable jardin topiaire à la française.



pectueuses d'anciennes délimitations, bordée qu'elle est par des haies épaisses et fournies, qui s'élèvent à la hauteur des poiriers et des pommiers qui l'avoisinent. Un petit ruisseau, la Sionnerie, la force à descendre dans une étroite vallée verdoyante au-delà de laquelle vous apercevez le ressaut sur lequel ont été bâties les vieilles demeures du bourg de Pirmil. Malgré les modifications qu'elles ont subies et en dépit des devantures nouvelles que le menuisier de l'endroit y a appliquées, elles n'arrivent pas à cacher leur âge. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2994 TITRES**

**51 TITRES SUR
LA SARTHE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

**Les ressources du
procureur fabricien au
milieu du XVI^e siècle**

Les origines de la paroisse ouvrent cette étude, avec les bénédictins de Saint-Vincent et le premier clerc Payen de Maresché, la description de l'église, les fabriciens, les différents legs, les supérieurs ecclésiastiques, l'occupation des Anglais. Elle se poursuit avec les comptes de l'année 1473, les acquisitions datant de cette époque, les années allant de 1494 à 1545, les legs des défunts en échange d'une recommandation au prône de la messe paroissiale, les ressources du procureur fabricien au milieu du XVI^e siècle, le rôle du fabricien, la réfection d'une chapelle et les dépenses qui lui furent liées, la fabrication du luminaire et l'entretien des vitres, la réparation de la cloche et du toit, les dégâts causés par les guerres et la nécessité de cacher les cloches, le pillage des huguenots, l'achat du « livre de chant nommé graduel ». Le rôle du fabricien, en tant que représentant dans les affaires litigieuses entre la communauté d'habitants et l'autorité civile, est évoqué, puis les déboires de René Hamard, entre 1583 et 1591, en particulier à cause de la gabelle, les travaux entrepris pour fortifier l'église par René Morillon vers la fin du XVI^e siècle, les années difficiles de Jehan Dubois, la réparation de la cloche puis du clocher par Mathurin Alline. Les auteurs reproduisent également l'inventaire des objets précieux ou liturgiques qui servaient au culte et qui étaient sous la garde du sacristain choisi par les paroissiens eux-mêmes. Ils analysent ensuite les changements intervenus dans l'administration paroissiale au début du XVII^e siècle, avec une nouvelle répartition des rôles entre le procureur syndic et le prêtre. Ils racontent les problèmes financiers du fabricien ; la gestion très personnelle de Jean Gareau et de son successeur, son neveu du même nom ; la régularisation de l'administration jusqu'en 1789 ; les revenus du culte ; les nouvelles sources de revenus : les bancs et les bâtons de Sainte-Barbe et de Saint-Étienne ; les répercussions de la Révolution.

LA PAROISSE DE PIRMIL

La paroisse de Pirmil se constitua avant le XI^e siècle. L'église où se réunissaient les fidèles et les redevances, droits ou dîmes, dont elle avait été pourvue, étaient devenues propriété privée, aux mains d'Hugues de Malicorne et de Guy de Vaux, quand tous deux choisirent de céder cette possession aux moines de l'abbaye de Saint-Vincent, le premier pour mettre fin au différend qui l'opposait au seigneur Sangalus de Tilo dont il avait tué le frère, et expier sa faute ; le second pour s'assurer, pour lui et pour ses proches, les suffrages des religieux. Pendant une période plus ou moins longue, les bénédictins furent chargés d'administrer la paroisse. Ils finirent par abandonner ce ministère et, vers le milieu du XII^e siècle, l'évêque du Mans pourvut de la cure de Pirmil le clerc Payen de Maresché, présenté par l'abbé de Saint-Vincent. Le procureur devait employer les nombreux legs dont la paroisse faisait l'objet, à l'entretien de l'église et à ce qu'elle fût pourvue de tout ce que nécessitait l'exercice du culte. Il était contrôlé non seulement par ses commettants mais aussi par ses supérieurs ecclésiastiques, le doyen de Vallon et l'archidiacre de Sablé. Tous les fabriciens eurent à faire face à des circonstances exceptionnelles, comme les réquisitions les plus diverses qui émanèrent, entre 1425 et 1435, tout aussi bien des représentants du roi de France que des gouverneurs nommés par Henri IV, roi d'Angleterre. Une fois à l'abri des incursions subites et souvent renouvelées dont elle eut tant à souffrir durant cette période, la paroisse ne fut cependant pas préservée du passage tant redouté des bandes régulières. Au XVI^e siècle, les ressources de la paroisse s'accrurent. Le rôle du fabricien devint alors plus important : il pourvoyait toujours l'église de tout ce que réclamait la célébration des offices liturgiques ; il accompagnait et rétribuait les dignitaires ecclésiastiques au cours de leurs visites canoniques ; il marchandait et surveillait tous les travaux qui avaient pour but de tenir l'église dans un état décent ; il paraissait et agissait au nom de ses commettants, aux plaids des seigneurs d'où relevaient les terres de la fabrique ; c'est par lui que les accords se concluaient en cas de différend entre l'administration civile et la paroisse. Représentant des habitants, il se trouva ainsi bien souvent dans des situations fort délicates, parfois emprisonné ou contraint d'avancer les sommes exigées par les autorités, sans garantie de pouvoir se faire rembourser par ses fidèles.

Rédition de *La paroisse de Pirmil*, extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*, tome LXXV, paru en 1914.

Réf. 1428-2994. Format : 14 x 20. 136 pages. Prix : 18 € Parution : novembre 2010.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou à la Maison de la Presse de Noyen-sur-Sarthe (Tél. 02 43 95 71 03) ou au Relais de Pirmil (Tél. 02 43 95 16 14).

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>

Bulletin
de
souscription
à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution novembre 2010
1428-2994

Nom
Adresse
.....
.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :
| | | | |

Téléphone (obligatoire) :
| | | | |

Signature :
| | | | |

Je commande « LA PAROISSE DE PIRMIL » :

..... ex. au prix de 18 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2010 (372 pages)
- 2 870 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.